N°38 - Novembre 2005

Lo Gruss@nòt

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Fête des vendanges 2005

Ville de Gruissan

Dossier : Les Pompiers de Gruissan

Concours Villages Fleuris

Gruissan vise la Fleur

Depuis 2003, Gruissan obtient les premiers prix Villages Fleuris dans la catégorie 5001 - 15000 habitants. Ces distinctions sont à mettre à l'actif de l'équipe des services techniques chargée du fleurissement de la ville, des particuliers qui s'inscrivent au concours pour présenter leur jardin mais aussi de la volonté municipale de rendre notre station fleurie et agréable.

▲ *Réunis autour de Myriam Bérejny, les lauréats du concours et l'équipe de floriculture*

Cette année, sur les conseils des organisateurs du concours départemental, la ville souhaitait postuler au concours régional pour l'obtention d'une première fleur. Cependant, de nombreux travaux d'avant saison tels le Sablou et la réfection du réseau routier au mail d'entrée, ont contraint la ville à ne pas s'inscrire à ce concours. Pour les mêmes raisons, le concours départemental pour la ville n'a pas été présenté afin de rester dans la dynamique des premiers prix avant le concours régional.

Toutefois la station a bien été fleurie tout l'été avec des massifs de plus en plus élaborés, volumineux et originaux. Très prochainement, le service va implanter des structures en forme de poissons, de ballon de rugby et autres dans nos espaces verts. Le volume de ces nouveaux aménagements, nés de l'imagination du service, risque d'en surprendre plus d'un.

Le 25 octobre, Myriam Bérejny, en charge du dossier au Conseil municipal, a accueilli à la serre municipale, les 16 particuliers qui ont présenté le concours départemental dans la catégorie Maisons Fleuries. Elle leur a remis leurs prix d'encouragements du Conseil Général et de la Ville et une composition florale. A cette occasion les participants ont visité la serre, se sont entretenus avec les agents du service floriculture, ont pu échanger des conseils et même prendre quelques boutures.

La ville encourage tous ceux qui le souhaitent à prendre part à ce concours en 2006.

Panneau vidéo d'entrée de la commune

L'événementiel en images

▲ Ce nouveau panneau contribue déjà à la vie locale

Très peu de communes sont équipées d'un tel matériel. En matière d'innovation, Gruissan, son Office Municipal du Tourisme et le casino le Phoebus, partenaire financier du projet, font la preuve d'une sensibilisation particulière aux nouvelles technologies. Le service de communication par SMS durant la saison en est un véritable exemple. Ce panneau vidéo est essentiellement dédié à l'information événementielle. L'objectif est de délivrer une information utile de façon moderne et ludique à l'ensemble des Gruissanais et des visiteurs.

Certes cet outil nécessite la maîtrise d'une technologie appropriée et demande une formation spécialisée des agents pour sa mise à jour.

C'est dans ce but qu'une équipe se met en place pour une gestion de plus en plus performante de cet écran.

Fioul domestique

Les ménages non imposables qui se chauffent au fioul peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle d'un montant forfaitaire de 75 € pour compenser la hausse.

Les formulaires peuvent être retirés auprès des services du :

- **CCAS : montée du Pech**
  04 38 75 21 00
- **Trésorerie Générale de l'Aude**
  6 rue Pierre Benet, 11100 Narbonne

Quelques chantiers en cours ...

Château de Gruissan : consolidation du rocher

Rec d'argent : nettoyage complet du site et de ses abords

sommaire

P. 2
Vie des services
- Concours villages fleuris

P. 4
Démocratie participative
- Conseil des enfants
- Formation des Quartiers

P. 5
La Commune qui bouge
- Signature du Contrat de ville
- Accueil des nouveaux Gruissanais

P. 6 - 8
Dossier
- Les pompiers de Gruissan
- Nouvelle caserne des pompiers

P. 9
Vie Socio économique
- La crèche de Gruissan

P. 10 - 11
Culture-Jeunesse
- 11ème Grand chapitre de la Confrérie de l'anguille
- Jean-Pierre Grotti
- Fête des vendanges

Photo de couverture :
Manœuvre sur le port avec exercice sur échelle

Directeur de publication :
Didier CODORNIOU

Rédacteurs en chef :
Daniel NOUVEL, Henri SELIG

Comité de rédaction : Sandrine TINE, Chantal VAQUIE, Jean Michel CROS, Edith DELRIEU, Hélène GARCIA, Stéphane POVILLON

Crédit photo : Mairie de Gruissan, Yves Ferrasse, Pompiers de Gruissan, André Bedos, Jean-Pierre Grotti

Mairie de Gruissan :
Tél. 04 68 75 21 21 Fax 04 68 75 21 33
www.ville-gruissan.fr

Conception, réalisation :
Advisio Communication

Imprimerie :
Imprimerie de bourg (Narbonne)

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

La pose de la première pierre de la caserne des sapeurs-pompiers entre dans les moments importants de la vie de notre Commune.
Cette première pierre est le symbole d'un outil de travail à la hauteur de la mission, des compétences et du dévouement de nos sapeurs-pompiers.
Elle est le symbole d'une priorité affichée pour la qualité du service public, de la sécurité des personnes et des biens.
Elle est aussi le symbole d'un engagement partagé par la Commune, le Conseil Général et l'Etat qui ont investi la somme de 1 500 000 € dans cette réalisation.
Elle est enfin le symbole d'un engagement pris devant nos concitoyens et d'un engagement tenu. Et nous touchons là un des fondements de la démocratie qui est celui de la confiance.
Faire ce que l'on dit est une des clefs de cette confiance.
La qualité du service public est une de nos priorités.

L'inauguration de l'agrandissement de la Crèche, le maintien du bureau des Affaires Maritimes à la capitainerie illustrent cette volonté.
L'actualité met à nouveau le Conseil Général à l'honneur avec la signature, par le Président Marcel Rainaud, du contrat de ville.
Le contrat de ville, c'est 300 000 € d' aide pour notre Commune en 2005.
La solidarité est solidement ancrée dans notre vie locale.
La solidarité, c'est une politique qui doit être menée à tous les échelons (de la commune à l'Etat). Sans solidarité une société ne peut vivre.
C'est aussi un état d'esprit qui doit tous nous animer.

Bonne lecture

Votre Maire
Didier CODORNIOU
Conseiller Régional

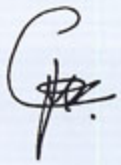

L'activité de votre Maire

Novembre

02 : • Professeur Jacques Michaud • Réunion sur le personnel
03 : • Conseil régional
04 : • Bilan Festival du film de Gruissan
05 : • Séminaire des élus
07 : • Pascale Guillemet, Bonança • DIGS/Cabinet • Municipalité
08 : • Réception des administrés • Commission port • Lycée Diderot • Réunion mensuelle des Quartiers
10 : • Réception des administrés
11 : • Cérémonies du 11 novembre
12 : • AG Pétanque
14 : • Signature convention Mairie - Trésor public • Conseil portuaire • Commission finance OMT
15 : • Réception des administrés • CAN - Commission 1.2.3 • Municipalité
16 : • Lancement de la campagne UNICEF
18 : • AG Poulet de Gruissan
19 : • 2ème Forum de la Démocratie participative
20 : • Professeur Dubois - Association Espoir
21 : • Tourisme et Terroir - Palais des Congrès • CAN - Bureau et Conseil des maires
22 : • Comité directeur de l'OMT
23 : • Réunion ANPE - Palais des Congrès
24 : • Municipalité
25 : • Réception des administrés
28 : • Conseil régional
30 : • Réunion avec les pêcheurs • Conseil municipal public

Conseil Municipal des Enfants

Réunion du 12 octobre

Espérons que la nouvelle caserne fera naître des vocations

Séance de travail très vivante avec de nombreuses discussions intéressantes où les points suivants ont été débattus :

Nom de l'arbre

Il est demandé de réfléchir sur un nom, une citation, une maxime ou autre pouvant s'inscrire sur un panneau qui serait apposé sur l'arbre du Sablou planté par le Conseil des enfants. Après réflexion et échanges, trois idées sont retenues :

- L'arbre c'est la vie, il n'est pas là pour mourir (Morgan)
- L'arbre c'est la vie et la vie c'est l'arbre (Yaguen)
- L'arbre est là immobile, mais il est vivant, il nous aide (Clotilde)

Pompiers

- Pose de la première pierre de la Caserne des Pompiers.

Un message a été déposé dans un parpaing le vendredi 14 octobre à 17h par Pauline Ricard.

- Le premier geste qui sauve

Le CME demande d'organiser des cours de formation pour le CM1, CM2 et collégiens. Le Chef de Centre, Gérard Azibert, est d'accord sur le principe et assurerait les séances gratuitement. Il se charge des démarches auprès de sa hiérarchie et élaborera un planning si le projet est faisable.

Tournoi de nationale 3 de tennis de table handisport (club MJC)

La journée se déroulera le 12 novembre 2005. Les enfants sont d'accord pour être ramasseurs de balles afin d'aider les joueurs (suite à la journée de sensibilisation).

Semaine du jeu de société

Après présentation du projet tous les enfants sont enthousiastes pour l'organisation et leur participation. Ils proposent d'organiser une demi-journée pour l'école primaire et une journée pour le reste de la population de Gruissan.

Pour cela il faut une salle, des jeux (un kit d'animation avec jeux et divers accessoires est proposé). Les enfants sont prêts à apporter des jeux.

Ils souhaitent aussi impliquer la MJC, le club Lou Tamaris et les Crapahuteurs qui seront contactés.

L'heure étant tardive, il est décidé que le CME se réunira dans 15 jours pour donner des idées d'animations et concevoir la journée.

Travaux des quartiers

▲ **Résidence la Bottine :** *élagage des platanes de la cour*

▲ **Mateille :** *création d'un giratoire reliant la D332 à la ZAC de Mateille*

2005, année riche en formation pour les délégués

Plusieurs modules et séquences ont permis aux délégués volontaires d'échanger leurs expériences au cours de débats, tables rondes, ateliers thématiques. Ils ont pu ainsi approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement du service public.

En mars, Alain Péréa, directeur du SCOT, et Henri Santacatalina, maire adjoint, ont présenté le rôle et les missions du SCOT.

En avril, un groupe s'est rendu à Narbonne, sur l'invitation d'AID 11 pour débattre sur le problème des conduites déviantes.

En juin, Pierre Cloarec, directeur général des services, a initié les délégués aux rouages administratifs et au fonctionnement des services de la mairie.

En septembre, le projet du PADD leur a été présenté par Pierre Cloarec et Rémi Pineau. Louis Labatut, adjoint délégué à la CAN, a présenté une séquence sur l'eau et l'assainissement.

Enfin en octobre, une séquence sur le budget a été proposée aux délégués. Cette réunion animée par Bernadette Taupin, ancienne maire adjointe responsable du budget en région parisienne, Pierre Cloarec et Xavier Galan, conseiller municipal en charge des finances, a permis aux délégués d'appréhender toutes les difficultés et les subtilités d'un budget. Assimiler les notions de fonctionnement (dépenses courantes) d'investissement (patrimoine) de recettes (emprunts, impôts ...) et dépenses. Le budget municipal est voté par le conseil municipal et le maire fait exécuter les actes.

La démocratie participative intéresse les étudiants des grandes écoles

Une vingtaine d'étudiants des universités de Limoges, de Lyon 2 et de l'Ecole Nationale Supérieure a été reçue en octobre dans le cadre d'un stage pratique sur l'évolution de la station de Gruissan. Ils étaient accompagnés de deux professeurs, dont Frédéric Ogé que l'on a découvert en 2004 au 1er Forum de la Démocratie Participative.

Le choix de Gruissan s'est fait car c'est une station nouvelle ayant bénéficié du plan d'aménagement de la mission Racine. L'intérêt était de découvrir Gruissan et voir comment la commune a mis en exergue les apports d'un tel projet.

Henri Selig, coordinateur des quartiers, des élus et plusieurs délégués ont présenté pour cela les projets de la commune et l'étude en cours sur le PADD. Ils ont abordé plus en détail le fonctionnement de la démocratie participative locale et la façon dont les élus ont mis en place la concertation et la participation des citoyens.

Ce dernier point a été l'objet d'un débat avec les étudiants, très intéressés. Parmi les questions posées : les lieux et les moyens dont les citoyens disposent pour participer au débat démocratique, l'évolution des dispositifs existants, comment créer du lien social dans les conseils de quartier ?

Pour conclure, Henri Selig a expliqué l'engagement de la commune dans la construction d'un budget participatif au travers d'ateliers citoyens

Signature du contrat de ville

Le Conseil Général partenaire privilégié des investissements communaux

Chaque année le contrat de ville est signé entre notre commune et le département de l'Aude.

Ce contrat est une subvention que le Conseil Général accorde à la Commune pour ses investissements. Lors des précédentes années il a contribué par exemple à la rénovation de l'entrée de la place des Menhirs et de la place Gibert. C'est dans la continuité de l'aménagement réalisé place Gibert que le Sablou a été rénové cet hiver en espace ludique avec parking, doté de 2 terrains multisports dont un en gazon synthétique. Ce lieu est un lien entre la cité du Grazel et la place Gibert. Il sécurise l'accès aux écoles et apporte des infrastructures sportives pour tous les enfants.

Depuis 2001, le contrat d'investissement du Conseil Général pour Gruissan s'élève à 1 763 000 € d'aide directe dans le cadre du contrat de ville sur un montant total d'investissement communal de 11 000 000 €.

Didier Codorniou, lors de la signature, a remercié le Président du Conseil Général pour son aide qui permet à la Commune d'être ambitieuse. Cette année la subvention est de 300 000 € dont la moitié a été investie dans la réalisation du Sablou. Marcel Rainaud a ajouté que 50% de la somme globale était attribuée avant le début des travaux permettant aux communes de limiter les frais liés aux emprunts. Le département consacre davantage d'argent pour les investissements des communes que pour ses propres réalisations.

Au total 41,6 millions d'euros sont reversés aux communes audoises à travers les contrats de ville. Ces contrats sont primordiaux aux yeux de Marcel Rainaud pour maintenir les économies locales.

La visite du site a succédé à la signature du contrat de ville, Marcel Rainaud et Gilbert Pla ont découvert le nouveau Sablou en compagnie de Didier Codorniou.

Ils ont pu apprécier la qualité des installations réalisées.

Didier Codorniou, fait visiter le Sablou, un jardin public aménagé grâce au contrat de ville, à Marcel Rainaud, président du Conseil Général et Gilbert Pla, conseiller général

Accueil des nouveaux Gruissanais

Plus de 80 familles de nouveaux arrivants à Gruissan se sont rendues au Palais des Congrès le 12 octobre dernier. Didier Codorniou les avait conviées à découvrir notre commune à travers ses représentants élus, ses services municipaux et ses associations.

Cette réunion d'information a réussi le pari de la convivialité et du rapprochement entre anciens et nouveaux Gruissanais. Dans leurs mots de bienvenue, le maire et le directeur général des services, ont rappelé qu'ils doivent constituer une nouvelle force de proposition et de vitalité pour notre village. Cet accueil s'est terminé autour du verre de l'amitié où ils ont pu s'entretenir avec les présidents d'associations et les délégués de quartier.

Ces rencontres qui ont pour objectif d'associer et d'intégrer les nouveaux arrivants à la vie de la cité connaissent désormais un succès grandissant.

Quelles que soient les raisons d'installation de ces nouveaux Gruissanais, la commune se doit d'établir ce premier rendez-vous. Au delà de son coté informatif, il démontre que la qualité de l'accueil et la solidarité ne sont pas des vains mots dans notre Commune.

Remise d'un chèque au CCAS par l'association Gruissan dans le vent

Andrée Domenech, présidente de l'association Gruissan dans le vent, remet un chèque de 800 € au CCAS de Gruissan. Cette somme est le fruit de la vente de la tarte aux pignons géante.

Goûter de Noël des Seniors

Samedi 10 décembre, à partir de 14h au Palais des Congrès.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les Gruissanaises et les Gruissanais de 60 ans et plus à un après-midi gourmand.

Un spectacle et les mélodies du Réveil Gruissanais animeront le goûter.

Une navette transportera les personnes connaissant des difficultés de déplacement et qui en feront la demande auprès du CCAS.

Inscriptions directement au CCAS, Espace Socioculturel, avenue de la Douane jusqu'au 25 novembre de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Les Pompiers de Gruissan
Des missions élargies pour une commune en expansion

Vendredi 14 octobre, la première pierre de la nouvelle caserne des pompiers était posée en présence de nombreuses personnalités (cf. page 8 de notre dossier). Un geste symbolique qui a montré la détermination des collectivités territoriales et de l'Etat pour doter Gruissan d'un outil moderne et adapté aux nouvelles contraintes du métier de sapeur-pompier. Le lieutenant Gérard Azibert, Chef du centre de secours de Gruissan, nous expose les missions de son service et les moyens dont il dispose pour les remplir.

Les missions des Sapeurs-Pompiers

« Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent aussi à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. » Article 2 de la loi du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours.

Les sapeurs-pompiers sont devenus des techniciens du risque. Leurs missions sont essentielles à la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Cette notion de protection est très vaste, elle comprend :

- les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes et leur évacuation vers les hôpitaux,
- la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours,
- la prévention et la formation des civils et des entreprises,
- la lutte contre les incendies,
- la prévention et l'évaluation des risques en matière de sécurité civile (visite de sécurité des établissements recevant du public).

• Le secours à victimes

Il s'agit d'accidents domestiques (chutes, brûlures, intoxications, asphyxie, électrocution...), de noyades, malaises ou de blessures sur la voie publique ou dans les lieux publics, ... qui représentent 71% des interventions en 2005 à Gruissan.

Jean-Luc Armengaud, pompier volontaire héliporté lors d'une intervention

• Les incendies

feux d'habitations, feux industriels, feux de forêts ... ne représentent que 15% de toutes les interventions, mais ils nécessitent toujours l'engagement de moyens importants. En effet, 6 pompiers minimum interviennent et sont renforcés par les centres de secours voisins si l'intervention est importante. A Gruissan, le risque d'incendie est majeur dans le massif de la Clape par forte tramontane. Les sapeurs-pompiers de Gruissan sont aussi amenés à renforcer les moyens des communes environnantes, c'est "la mutualité des secours".

• Les accidents de la circulation

Les sapeurs-pompiers effectuent 5% d'interventions liées aux accidents de la circulation. Ils interviennent pour découper ou écarter les tôles des véhicules accidentés (désincarcération) afin de sortir les victimes, mais aussi pour leur apporter un premier secours (stabilisation de l'état et maintien des fonctions vitales afin d'assurer le transport vers un hôpital).

• Les autres sorties :

La lutte contre les pollutions ou les accidents à caractère chimique ou radioactif, la prévention, sans oublier les sorties diverses (inondation, effondrement, sauvetage d'animaux, fuite de gaz, destruction de nuisibles...) : 9%

Dans notre Commune, les pompiers assurent aussi la surveillance des plages par convention passée avec la ville de Gruissan. Chaque été, la caserne reçoit un contingent de maîtres nageurs sauveteurs qui occupent les 6 postes de secours.

Mais au delà du métier et de ses dangers, il faut rappeler l'engagement, l'abnégation, l'altruisme et le courage des pompiers professionnels et volontaires.

Les effectifs du Centre de secours

Dans chaque département, les sapeurs-pompiers dépendent d'un organisme public, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), financé par les collectivités locales (communes, conseil général) et administré par des élus locaux. Ils sont rattachés au Ministère de l'Intérieur à travers la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile (DDSC). Leur hiérarchie suit des grades qui correspondent à ceux de l'Armée de terre.

Les pompiers sur le port participent à une manoeuvre d'ouverture

• Les professionnels : 3 professionnels sont sous le commandement du lieutenant Gérard Azibert. Outre le côté opérationnel, ils assument des fonctions administratives, l'entretien des véhicules et des bâtiments, la gestion du personnel et des gardes.
Cette dernière tâche requiert beaucoup d'attention car elle implique une continuité du service 24 h sur 24 tous les jours de l'année. On peut mesurer ainsi le niveau d'engagement des sapeurs-pompiers.
Les pompiers peuvent aussi acquérir des spécialités : plongée, groupe d'intervention en milieu périlleux (falaises, puits...), risque chimique et radioactif, feux de forêts, sauvetage nautique, moniteur secourisme...

• 25 sapeurs-pompiers volontaires complètent le dispositif, ils sont renforcés par un médecin, trois infirmiers et un vétérinaire.
En France, 86% des sapeurs-pompiers sont des volontaires et 14% sont des professionnels).
Cette organisation, qui repose sur un engagement citoyen volontaire, permet un étroit maillage du territoire, indispensable pour garantir l'égalité des citoyens face aux secours.
Ce sont des hommes et des femmes, citoyens ordinaires, qui, en parallèle de leur profession ou de leurs études, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alerte émise par le centre de secours dont ils dépendent. Ils suivent régulièrement des formations et peuvent assurer tous les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours. Ils perçoivent une indemnité sous forme de vacations horaires ainsi qu'une « prestation de retraite » lorsqu'ils ont accompli au moins 20 ans de service.

▲ *Le lieutenant François Belzunces, ancien chef de la caserne de Gruissan, a participé à l'élaboration du nouveau bâtiment*

▲ *Régine Carbonel, maire adjointe déléguée à la sécurité, et Jean-Claude Cornilleau de la commission sécurité, solidaires de l'action des pompiers de Gruissan*

Origines du Centre de secours

C'est le 16 mai 1981, que le Conseil municipal décide de créer une antenne du corps des sapeurs-pompiers de Narbonne à Gruissan.

Les premiers volontaires, dont François Belzunces et d'autres employés municipaux, effectueront 106 sorties cette année-là.

La construction de la première caserne date de 1982 avec la réception d'une échelle remorquable de 24 mètres.

Le 25 septembre 1984, l'antenne de Gruissan devient Centre de première intervention, le nombre de sorties est alors de 284.

En 1997, le traitement des alertes fait son apparition et les appels se font par informatique, chaque sapeur-pompier reçoit son bip.

Le 1er janvier 1999 s'effectue le transfert du personnel volontaire et professionnel au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Le lieutenant François Belzunces, le lieutenant Gérard Azibert et l'adjudant Daniel Vidal intègrent le corps des sapeurs-pompiers.

Depuis 1996, la surveillance des plages est assurée par des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers nageurs sauveteurs.

« J'ai pris ma retraite en 2002, je suis heureux que Gruissan puisse désormais posséder une caserne performante » nous confie François Belzunces.

Lieutenant Gérard Azibert
Chef de Centre

Gérard est Chef de Centre depuis 2002 avec le grade de lieutenant. Volontaire depuis 85 (il avait alors 25 ans), il est devenu professionnel en 1998.

« Au tout début j'aidais les pompiers sur les sinistres, cela m'a motivé pour rejoindre le Centre en tant que volontaire ».

Après avoir exercé la profession d'artisan plombier, Gérard intègre les services techniques municipaux.

« Daniel Vidal et moi, avons préparé un examen d'intégration de sapeurs-pompiers professionnels. Grâce à l'appui de François Belzunces auprès du maire de Gruissan, nous avons pu réunir les conditions d'incorporation et devenir sapeurs-pompiers professionnels. C'était une chance unique à saisir ». Après le départ de François, Gérard devient Chef de Centre, c'est lui qui aura la responsabilité de la nouvelle caserne.

Pour appeler les pompiers

Composer le **18** à partir de votre téléphone.
Composer le **112** sur votre mobile (même sans carte SIM)

Un engagement citoyen

Pour être pompier volontaire, il faut :

- être âgé de 16 à 45 ans
- jouir de ses droits civiques
- remplir les conditions d'aptitude physique et médicale

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, tacitement reconductible. Ils bénéficient d'une formation initiale et d'une formation continue tout au long de leurs carrières.

En France, près de 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leurs métiers ou de leurs études.

Matériel des pompiers

- 1 VL - voiture de liaison (utilitaire)
- 1 VLHR - voiture de liaison hors route (4x4)
- 2 VSAV - véhicule de secours et d'assistance aux victimes (brancard, oxygène, appareil médical...)
- 1 FPTL - fourgon pompe tonne léger (camion pour feu d'habitation avec échelle jusqu'au 2ème étage)
- 2 CCF - camion citerne feux de forêt (4x4 équipé de pompes)
- 1 VPL - véhicule de plongée
- 1 embarcation semi rigide
- 1 embarcation rigide
- Matériel de plage - 2 scooters des mers, 1 quad, 5 zodiacs semi rigides

Les pompiers en assurent les petites réparations. Il faut que les hommes et le matériel soient toujours prêts à intervenir en moins de 8 minutes.

Sainte Barbe et calendrier

- Les pompiers fêtent leur sainte patronne le 3 décembre. C'est l'occasion de rendre hommage à leurs amis disparus.
- Enfin, vous pouvez aider les pompiers en achetant le calendrier. Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

▲ *A l'instar du financement de la caserne chacun a mis la main à la « truelle » pour poser la première pierre de la caserne. Jean-Claude Bastion, préfet de l'Aude, Marcel Rainaud, président du Conseil Général, Jacques Hortala, président du SDIS, Roland Courteau, sénateur et Didier Codorniou, maire de Gruissans scellent le projet sous l'oeil attentif des élues du Conseil des enfants*

Nouvelle caserne des Pompiers

Un bâtiment issu de la coopération des financeurs publics et de la concertation

Le 14 octobre dernier, Didier Codorniou a accueilli les partenaires de la ville dans la construction de la nouvelle de caserne des pompiers. C'est ainsi que Jean Claude Bastion, préfet de l'Aude, Marcel Rainaud, président du Conseil général, Jacques Hortala, président du SDIS, équipés de truelles et de casques de chantier ont posé la première pierre de ce bâtiment. Cette caserne sera construite à coté des ateliers municipaux, sur l'avenue des Ayguades de Pech Rouge. Au-delà des symboles et du texte laissé par les enfants aux générations futures, ce projet rassemble les financeurs publics autour d'une ambition commune, celle d'une infrastructure moderne capable de garantir tous les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions des sapeurs-pompiers.

De la définition du besoin...

C'est une commission composée d'élus, de pompiers et de François Belzunces, ancien chef de centre de Gruissan, qui a travaillé sur le projet en établissant un état des lieux et en travaillant sur les propositions de plans.

L'augmentation des interventions, l'importance du nombre de sapeurs-pompiers recrutés, le volume des interventions estivales, la gestion des postes de secours des plages, l'évolution des techniques ont conduit à considérer les locaux actuels exigus et mal adaptés à un bon fonctionnement.

Ce constat est particulièrement sensible :

- vestiaires et sanitaires non conformes
- absence de lieu de sommeil permettant d'assurer les gardes de nuit
- locaux administratifs et de gestion des plages trop exigus
- parties opérationnelles mal adaptées (absence de locaux de sauvetage aquatique et de rangement pour le petit matériel, les tuyaux et les médicaments)
- absence de parking pour les sapeurs-pompiers, d'aire d'évolution et de manœuvre.

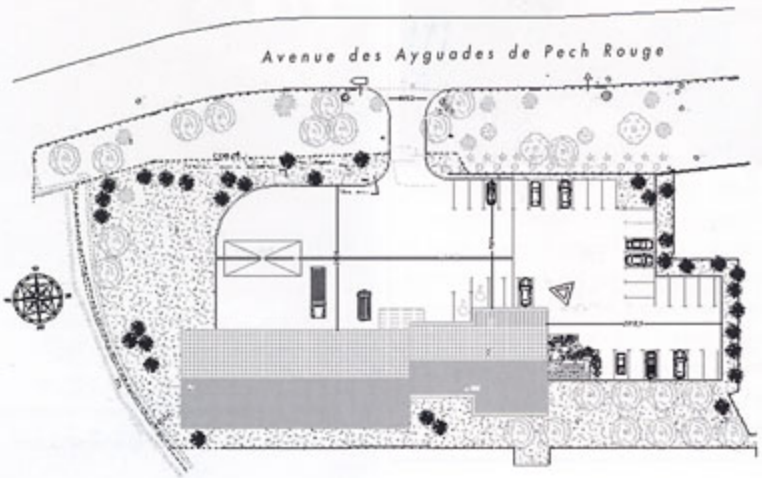

... Au projet proposé

Le cabinet d'architectes Ferasse-Blanc a proposé, à partir des contraintes générales liées à la création de tels bâtiments et celles particulières dues au terrain et au cahier des charges, un plan de la future caserne.

Le choix du terrain reste aussi une donnée d'importance. Le lieu d'implantation, voisinant les services techniques de Gruissan, a de grands avantages :

- Accès direct sur la voie rapide, au massif de Clape et à la prochaine extension de l'urbanisation.
- Selon les statistiques d'interventions établies par Gérard Azibert, 70% des sorties s'effectuent autour de ce nouvel emplacement.
- C'est un terrain communal qui accueille la caserne, il fait partie de la contribution de la commune à l'effort financier.

◄ Les plans que nous vous présentons ont été validés par le groupe de travail et les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Cette caserne possède une surface de plus de 1000 m² dont 470 m² pour le stationnement des véhicules.

La durée des travaux est estimée à 6 mois ; la caserne devrait être inaugurée avant la prochaine saison estivale.

Le coût prévisionnel est de 1 500 000 € (dont 25% de financement de l'Etat)

La crèche s'agrandit

Le 10 octobre, l'extension du bâtiment de la crèche de Gruissan a été inaugurée en présence d'Alain Benedetti, président de la CAF, Jean Charles Piteau, directeur de la CAF, Didier Codorniou, maire de Gruissan, Christine Estrade, directrice de crèche et Pauline Ricard, maire du Conseil municipal des enfants. Ils étaient entourés des élus, du personnel de la crèche mais aussi des parents.

Pour l'histoire

En 1990, la Commune a construit la crèche qui comptait alors 24 places. Rapidement il a fallu augmenter la capacité d'accueil à 30 places. Cette même année un Contrat-Enfance a été signé avec la CAF.

Depuis 2001, l'agrément de la structure est passé à 40 places; 30 places en crèche et 10 places en halte-garderie. Les enfants de la crèche des grands étaient hébergés dans un local proche de l'école maternelle. Ce local provisoire a permis d'assurer l'accueil de 10 enfants pendant plusieurs années mais a révélé rapidement ses limites de confort de travail.

Il était important de concentrer toutes les sections de la crèche sur un même site. La mairie a décidé d'agrandir la structure existante pour pouvoir accueillir les 40 enfants inscrits.

Les nouveaux aménagements

Toute l'équipe de la crèche a travaillé en collaboration avec l'architecte du projet pour créer un aménagement répondant aux besoins quotidiens du fonctionnement de la crèche.

C'est la section des grands qui s'est installée dans les nouveaux locaux. Chaque groupe, bébé, moyen et grand, a ainsi un espace bien à lui pour manger jouer et dormir. Toutefois, le personnel a tenu à installer tous les enfants sur un même étage pour garder la convivialité.

• Création d'une cuisine

Il faut savoir que les repas étaient confectionnés au foyer restaurant Lo Soleilhas et apportés à la crèche. A présent ils sont préparés sur place ce qui permet d'adapter les repas en fonction de l'âge et des régimes particuliers.

• Une salle de repas jouxte la cuisine.

Comme toutes les nouvelles pièces, elle est très lumineuse, colorée et donne directement sur l'espace jeux extérieur.

• Deux grandes salles de jeux

La première a été organisée de façon à créer des espaces de jeux différents. Un espace livres, jeux de construction, le coin des poupées, des garages à voitures... Les enfants s'approprient ainsi ces espaces pour laisser place à l'imagination. La seconde salle est adaptée aux activités plus « salissantes ». Par exemple des chevalets sont installés pour aborder la peinture debout... .

• Deux dortoirs

Situés côte à côte, ces deux dortoirs donnent au personnel la possibilité de créer des groupes d'enfants ayant des rythmes de repos différents. Ainsi, les enfants qui se lèvent plus tôt ne dérangent pas le sommeil des autres. Très spacieux, ces dortoirs sont de vrais espaces de repos pour les enfants.

• Lieu pour jouer dans l'eau

Au sein de la salle de toilette, un espace a été créé à la demande du personnel, consacré aux jeux dans l'eau. C'est une des activités préférées des tout-petits quelle que soit la saison.

• Les autres aménagements

Cet agrandissement a doté la crèche d'une salle pour les 15 employées, mais aussi une salle d'accueil pour le médecin qui vient une fois par mois. A l'occasion des travaux, une biberonnerie et une petite cour ont été réalisées chez les bébés dans l'ancien bâtiment.

Le montant total des travaux s'élève à 457 258 € cofinancé par la mairie et la CAF à hauteur de 264 000 € dans le cadre du contrat enfance.

La crèche au jour le jour

Les enfants sont accueillis jusqu'à 9h dans un espace de jeux commun.

Ils sont ensuite répartis en groupe selon leur âge pour la pratique des activités. Les enfants restent avec les mêmes auxiliaires de puériculture durant tout leur parcours en crèche.

Ainsi, cela permet un meilleur suivi de l'enfant jusqu'à son entrée à la maternelle.

L'agrandissement a permis de faciliter l'organisation et d'avoir des conditions de travail plus appropriées. Des intervenants extérieurs viennent à la crèche pour éveiller les enfants à plusieurs univers. Ainsi Esther Porchel, directrice de l'école de musique, intervient pour l'éveil musical, Hélène Garcia, directrice de la médiathèque vient conter des petites histoires et des sorties sont aussi organisées pour aller au patinage artistique, pour faire des pique-niques, des promenades ou autres. Les activités sont aussi imaginées selon l'actualité et les fêtes du moment. La crèche de Gruissan est très dynamique et le personnel regorge d'idées.

11ème Grand chapitre de la Confrérie de l'Anguille, des produits de la Mer et du Terroir gruissanais

Un rendez-vous rythmé par la tradition du goût et l'amitié

Traversant les rues du village, d'étranges hommes et femmes habillés de couleurs chatoyantes et portant bannières semblent sortis d'un autre temps.

A notre époque où les saveurs semblent s'uniformiser, ils portent haut le flambeau d'un goût du terroir, traditionnel, propre à nos régions. A Gruissan, c'est la bourride d'anguilles, préparée par le Grand Bailli Henri Santacatalina, qui est mise à l'honneur.

Samedi 8 octobre, le Grand Maître André-Jean Marty avait convié plus d'une trentaine de confréries pour cet événement. On a remarqué la pittoresque Confrérie des Chevaliers des Fonds de Caveaux, celle des Amis de la Figue ou bien l'Académie des Dames du Floc de Gascogne.

Ils ont formé un joyeux défilé entraîné par le Réveil Gruissanais et accueilli à l'Hôtel de Ville par le maire, le sous préfet et le député.

Mais le moment le plus attendu fut celui des intronisations. Une douzaine d'impétrants a dégusté l'anguille mitonnée par le Maître Pitancier et a récité le serment d'allégeance afin de devenir Confrère d'honneur. Plusieurs personnalités ont acquis ce grade dont Philippe Moge, Administrateur des Affaires Maritimes, passionné de Gruissan et de la Saint Pierre.

Ce 11ème Grand chapitre devient au fil des ans un moment particulier de fraternité autour de la gastronomie.

Jean-Pierre Grotti présente Juliette d'Estignan

L'homme en quelques mots

Né dans le Minervois d'un père italien et d'une mère « pied-noir », Jean-Pierre Grotti est un homme du Sud, un méditerranéen avec un besoin vital d'espace, de lumière, de soleil et de vent.

Son Languedoc est loin pourtant de celui des dépliants touristiques : il connaît, il aime même, l'âpreté du travail de la vigne, la brutalité du Cers, la dureté des matchs de rugby, la violence des pluies d'automne, la rudesse des gens, la sécheresse torride des étés, l'obstination des mauvaises langues villageoises.

Ajoutez à cela une curiosité spontanée de l'autre, la certitude que tout être est extraordinaire et toute vie fabuleuse, vous entrerez facilement dans son 3ème roman, Juliette d'Estignan, qu'il a présenté le vendredi 21 octobre à la médiathèque.

Remplacez Estignan par Gruissan -ce n'est pas difficile- et vous reconnaîtrez au fil des pages des personnages qui font partie de votre vie.

Histoire de femmes, histoire d'un village, d'une région. Hymne d'amour à notre pays.

L'homme et l'écriture

Jean-Pierre Grotti s'est d'abord consacré à l'écriture de nouvelles pendant plusieurs années. Il en a écrit une cinquantaine. Les nouvelles étaient plus faciles à écrire dans la mesure où l'aboutissement était moins long. C'est à partir d'une de ses nouvelles qu'il a écrit un premier roman inspiré d'un personnage rencontré dans un de nos villages. Puis il s'est lancé dans l'écriture d'autres romans, dont certains ont été publiés, avant d'écrire Juliette d'Estignan. Il a plongé dans ce personnage, comme l'acteur qu'il aurait aimé être, pour coller au plus près de la réalité de la vie à l'époque de Juliette. Une vie qui le transporte au fil des pages, au point de se confondre avec Juliette, de perdre parfois le contact avec la réalité, comme dans une double vie. Il s'est consacré à l'écriture de ce roman pendant deux années avec la même envie d'avancer que lorsqu'il était rugbyman ou qu'il enseignait. Son travail est basé sur un plan d'écriture très détaillé comme il nous l'explique « j'ai besoin de savoir où j'en suis et de savoir où je vais bien que, l'humeur d'un personnage ou un événement soudain de mon quotidien ont parfois fait dévier quelque peu les personnages et par conséquent l'histoire ». Comme dans ce roman, Jean-Pierre Grotti parle avec facilité de cette région qui est la nôtre et nous laisse découvrir en lui un homme passionné, avide d'écriture. Pour preuve son dernier roman, « Le Figuier de Paul » sera publié très prochainement.

Le roman est disponible à la médiathèque si vous souhaitez le découvrir

Cada còp un !

« Quand la pluma es getada al vent es malaisit de la tornar trapar »

Quand la plume est jetée au vent il est très difficile de la rattraper.

A rapprocher peut-être de : « On est maître des paroles que l'on n'a pas encore dites, on est l'esclave de celles que l'on a laissé échapper »

LES INFOS DE LA MJC

Music Tribus

Les places pour le concert « Music Tribus » qui aura lieu le 10 décembre au Dôme à Carcassonne sont en vente à la MJC. Ce concert, organisé par « Acti City », a pour vocation de réunir sur une même scène des artistes confirmés et des jeunes talents autour de courants musicaux variés, RnB, Zouk, Raï et Variété.

Trois groupes seront présents en exclusivité : Magic System, Amine, Assia et trois invités surprise de la Star Académy 5. Le prix du billet est de 19 €.

Un bus est mis en place au départ de Gruissan avec une participation de 3 € par jeune. La MJC organisera un dispositif d'encadrement pour les jeunes prenant ce bus.

Renseignements et réservations au 04 68 49 61 87.

Centre de Loisirs

Nouveauté : ouverture pour les vacances de Noël du 21 au 23 décembre et du 26 au 30 décembre 2005 pour les 3 à 11 ans.

Centre agréé par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Convention avec la Scène Nationale :

13 décembre « Pep bou » :
réservation avant le 22 novembre

6 janvier « Le Cirque de Pékin » :
réservation avant le 15 décembre

14 janvier « Le menteur » :
réservation avant le 22 décembre

26 janvier « La fabrique de Violence » :
réservations avant le 3 janvier

Gruissan Phoebus Trail

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour le Gruissan Phoebus Trail qui aura lieu le dimanche 12 février.

Il est possible de retirer les bulletins à la MJC

La Fête des vendanges

Dégustation du vin nouveau au Griffoul

Dans l'activité économique gruissanaise, la viticulture tient une place importante. Si l'on effectue un panorama de la commune, le vigne est très présente, au bord des étangs, sur les flancs de la Clape et même dans le village. Plus qu'un métier, c'est une vraie culture datant de l'antiquité, ancrée sur un terroir riche de cépages variés.
Autour de la vigne, ce sont de nombreux métiers qui se greffent, de l'exploitant agricole, aux employés des caves et jusqu'aux commerciaux.
Gruissan possède une cave coopérative, qui regroupe 80 adhérents, mais aussi de nombreuses caves particulières qui offrent un grand choix aux amateurs de vin.

Inauguration de la salle de dégustation « Paul Parazols »

Aujourd'hui, tous ces professionnels disposent d'une salle de dégustation magnifique, conçue avec les matériaux nobles que sont le bois et la pierre. Elle est dotée de tout l'équipement nécessaire à la dégustation et est ancrée au cœur même de la cave coopérative.

Elle a été inaugurée pour la fête des vendanges en présence de Roland Courteau, sénateur, de Jacques Bascou, député, de Didier Codorniou, maire de Gruissan, de Gilbert Fournié, président de la Cave Coopérative, des administrateurs de cette même cave et des propriétaires de caves particulières.

▲ *Le sénateur Roland Courteau et le député Jacques Bascou ont souhaité être présents pour cette inauguration*

Toutes les personnalités présentes ont reconnu que ce nouvel outil de promotion du vin ne fera que conforter Gruissan dans la voie qu'elle a choisie pour valoriser et vendre son vin.

Cette salle « Paul Parazols » n'est pas réservée à l'usage unique des coopérateurs mais à l'ensemble des viticulteurs de la commune comme l'a indiqué Gilbert Fournié.

Pour l'histoire (cf Gruissan d'Autrefois n°55 article de Pierre Salençon), Paul Parazols fut le 1er président de la cave coopérative en 1947. C'est cette année là que plusieurs viticulteurs soucieux de leur avenir, Auguste Affre, Pierre Bonnot, Paul Parazols, Léon Amigues et Pierre Satché lancèrent l'idée de la création de la Cave Coopérative... Toute la population de l'époque a accompagné ce projet et a aidé à rembourser l'emprunt. Gruissan souffre un peu moins de la crise viticole actuelle que d'autres communes de l'arrière pays. Son statut de station d'accueil touristique lui permet de mieux vendre son vin mais aussi d'être une vitrine pour l'ensemble du département.

Le travail de promotion effectué par l'ensemble de la profession et notamment Gérard Armengaud, finit par payer. A travers, des initiations à la dégustation, la présence lors des soirées d'accueil, l'implication dans de nombreuses manifestations telle le Printemps des Sens mais aussi lors des salons de promotion à l'étranger.

Roland Courteau et Jacques Bascou ont réaffirmé leur engagement aux vignerons quant à la défense de nos terroirs, de nos savoir-faire auprès de l'Europe et face aux économies américaines et chinoises.

Place à la fête

Organisée par le comité des fêtes, cette fête locale connaît un succès grandissant grâce aux associations partenaires et à la présence de plus en plus nombreuse des viticulteurs.

Départ de la Cave Coopérative pour la bénédiction du vin.

En tête les vendangeuses et les vendangeurs en costumes d'époque, ont mené le cortège jusqu'à l'église pour la bénédiction du vin nouveau. Au son du Réveil Gruissanais, les membres de la Confrérie de l'anguille, les charmantes sévillanes, les familles de viticulteurs et la population ont garni les bancs de l'église. Le Père Ebersohl a béni le vin nouveau en souhaitant qu'il soit aussi bon que la récolte.

▲ *Toujours de belles animations autour d'une fête des vendanges qui attirent de plus en plus de monde*

Place Gibert, Didier Codorniou a eu l'honneur de déguster le vin nouveau avant que la fontaine du Griffoul ne coule pour la dégustation générale.

Les sévillanes ont assuré le spectacle en interprétant de nombreuses danses. Pour l'occasion elles ont chorégraphié une danse symbolisant les différentes étapes du travail de la vigne.

L'après-midi se terminait autour des stands, où les viticulteurs de la cave coopérative, de l'Oustalet, du domaine de l'Ile Saint-Martin, de l'INRA et du château le Bouïs ont invité les Gruissanais et les vacanciers à déguster leurs vins.

Comme le dit ce proverbe occitan « Ba sap qu'in tasto » [qui goûte sait] mais attention, toujours avec modération.

L'abbé Thierry Ebersohl bénit le vin qui coulera à la fontaine du Griffoul

AGENDA Animation

NOVEMBRE DÉCEMBRE

Poulet de Gruissan Nuances Formes Langages

Jusqu'au 4 décembre

Tous les jours de 15h à 19h / **Phare Sud**

Le centre d'art contemporain Phare sud accueille sa 32ème exposition. Le vernissage a eu lieu le 5 novembre sous le parrainage du comédien Jean-Claude Baudracco, dont on a pu apprécier le talent dans Marius et fut animée par Jean Marie Makutu un musicien tout aussi talentueux.
Les peintres présents : Marie Noëlle Berson fait de la peinture contemporaine basée sur des jeux d'ombre et de lumière abordant les thèmes des souvenirs ancestraux, de la mémoire cosmique. **Paul Carbonell** est un peintre qui travaille surtout sur la géométrie en utilisant une palette de couleurs qui traduisent l'émotion. **Léo de Faucher**. Le maître mot de son art est la liberté. Il présente des œuvres hautes en couleurs qui apportent fraîcheur et vitalité à sa délicatesse et son talent.
Tutus Mobio expose la série « follement vache ». L'artiste joue et confronte formes, espaces et couleurs pour une parfaite harmonie visuelle.
Les sculpteurs : Marc Escurihuela et **Anders Myren** complètent cette nouvelle expo d'œuvres sur l'expression du corps.

LOTOS

18 novembre - 21 h /Palais des Congrès

Loto des Ecoles

11 décembre - 17 h /Palais des Congrès

Loto du Tennis

Forum de la démocratie Participative

19 novembre - de 9h à 13h / Palais des Congrès

• 8h30 Réception • 9h00 Accueil et présentation, Didier Codorniou, Maire. Expériences des communes du département de l'Aude. Henri Sournies, Maire de Cavanac, Magali Vergnes, Maire de Névian, Gisèle Jourda, Directrice de cabinet du Maire de Limoux • 9h45 Débat • 10h30 Pause •10h45 Les budgets participatifs, Henri Selig coordinateur des conseils de quartier de Gruissan, Bernard Martin, consultant, Christine Kersual, directrice adjointe de la Maison citoyenne de Morsang sur Orge, Serge Depaquit, vice président de l'association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale. •11h30 Débat

Association Espoir

20 novembre - 15h / Palais des Congrès

Le Casino le Phoebus et l'association Espoir, en partenariat avec la Mairie de Gruissan, se mobilisent pour la recherche contre le cancer. Un thé dansant sera animé par l'artiste André Verchuren se déplaçant tout spécialement pour la circonstance. Le Professeur Jean-Bernard Dubois sera également présent pour représenter le centre de recherche du Val d'Aurelle de Montpellier. **Réservation au 04 68 43 81 27**

Journée du Jeu de Société

20 novembre - de 14h à 18h / Tennis Couvert

Le Conseil Municipal des Enfants organise cette journée de jeu pour renouer avec le plaisir du jeu en famille. La MJC, les associations des Crapahuteurs et Lou Tamaris se sont associées à la manifestation et proposeront des jeux grandeurs nature, des parties de cartes et des jeux de société.
Venez nombreux partager cette après-midi conviviale en famille !

Réunion Publique

23 novembre - 10h / Palais des Congrès

La Mairie de Gruissan et l'ANPE Narbonne vous invitent à participer à la présentation du Point Relais Contact et des différents services de l'ANPE proposés dans ce relais.

Café Philo

24 novembre - 18h30 / Médiathèque

Le thème abordé ce mois-ci est «Toujours plus»

Unicef

Du 26 novembre au 17 décembre - Marché

Les bénévoles de l'antenne Gruissanaise de l'Unicef tiendront un stand sur les marchés les samedis. Elles vous présenteront plusieurs jeux et cartes de voeux, vendus au profit de l'association.

Ciné-club MJC

28 novembre - 21h / Palais des Congrès

« Le Cauchemar de Darwin » de Hubert Sauper

Théâtre de l'Entresort

1er, 2 et 3 décembre - à 15h et à 21h / Village

« Les Extrats » Il Circo Alegria et Avant la Chute...
2 spectacles de marionnettes pour petits et grands
Patrice Carpentier et Jean Philippe Hemery nous viennent du Théâtre de la Rue et leurs drôles de petits personnages nous racontent des histoires tellement ...qu'on a envie qu'elles soient vraies !
Alors pensez à réserver...

Téléthon

2 et 3 décembre / Palais des Congrès

Le Téléthon sera axé sur la convivialité et la participation du plus grand nombre avec cette année un défi fil rouge ingénieux, habiller la Tour Barberousse intégralement avec du tissu coloré. A ce défi s'ajouteront vendredi 2 au soir des animations théâtrales, musicales et le samedi 3, un vide grenier, une animation des commerçants du village, du port et la présence des associations sur le site du Palais des Congrès.
Venez nombreux !

Les Amis du Pech Maynaud

3 décembre - 14h / OMT

Sortie Botanique à la découverte des différentes essences de la Clape. Gratuit.

Anciens Combattants

5 décembre - 17h30 / Mairie

Cérémonies en hommage aux Morts pour la France en Algérie au Maroc et en Tunisie

Gruis-sang

8 décembre - de 10h à 19h30 / Palais des Congrès

Don du sang

Opération Décorons nos maisons

Les fêtes de fin d'année approchent.
Vous décorez l'extérieur de votre habitation ? Informez-nous si vous le souhaitez.
Un jury composé de membres du Conseil Municipal des Enfants décernera un prix par quartier.

Renseignements au 04 68 75 21 10